



Mme MC. GESBERT  
Proviseure adjointe

Aux  
Elèves  
Responsables légaux

Le 31/05/2023,

LP Amiral LACAZE  
1 rue Stanislas  
GIMART  
BP 192  
97493 SAINTE  
CLOTILDE Cedex

**Objet : Organisation de la fin de l'année scolaire 2022-2023**

Mesdames, messieurs, chers élèves,

Veillez trouver ci-dessous les dates à retenir pour cette fin d'année scolaire :

- Conseil de classe : à compter du 01/06/2023 jusqu'au 08/06/2023
- Saisie des vœux sur Affelnet pour les classes de secondes professionnelles et de CAP terminales : avant le 12/06/2023
- PFMP des classes de premières professionnelles : du 05/06 au 07/07/2023
- PFMP des C1AS : 30/05 au 23/06/2023
- PFMP des C1ELEC et C1CIP : du 05/06 au 07/07/2023
- Fermeture du lycée pour les examens : du 12/06 au 19/06
- Reprise des cours pour les premières années de BTS, les CAP terminales, les secondes et les terminales professionnelles : à compter du 20/06/2023 jusqu'au 07/07/2023
- Fin des cours pour les 2BTS : 02/06/2023 au soir
- Fin des cours pour les MC et PREPA FOQUALE : 09/06/2023 au soir
- Réinscriptions : du 19/06 au 29/06/2023 selon le planning affiché en vie scolaire et sur le site du lycée
- Fin de l'internat et de la demi-pension : le 30/06/2023

Les emplois du temps seront aménagés pour la période du 20/06/2023 au 07/07/2023 pour les classes de seconde. Pour les élèves de terminale ou de CAP terminale, deux possibilités sont proposées :

- Pour les élèves souhaitant poursuivre leurs cursus scolaires : un emploi du temps sera aménagé autour du renforcement des acquis et des compétences le matin. Des ateliers sportifs, culturels ou professionnels seront organisés l'après-midi.
- Pour les élèves envisageant une insertion professionnelle : du 20/06 au 23/06/2023, ils seront accompagnés dans la rédaction de CV et/ou lettre de motivation en lien avec les emplois visés. Des simulations d'entretien d'embauche seront également menées par les enseignants. A compter du 26/06/2023, les élèves pourront partir en stage jusqu'à la fin de l'année.

Je vous rappelle que **la présence des élèves est requise jusqu'à la fin de l'année scolaire**. Toute absence devra être dûment justifiée. Je vous remercie par avance pour votre compréhension.

Très cordialement,

Mme GESBERT

